

**add'if**

11 bis rue Volney  
75002 PARIS  
FRANCE

**The Global Compact Office**

United Nations  
Room S-1881  
New York, N.Y. 10017  
USA

Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2011

*Objet : Communication sur le progrès 2011*

Madame, Monsieur,

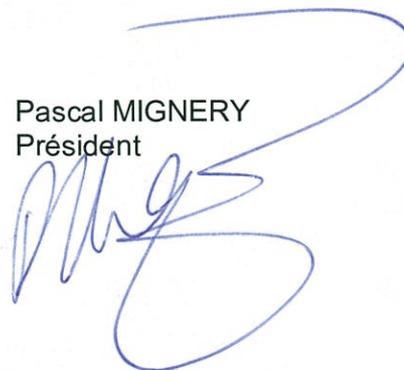
Conscient de la responsabilité et du rôle que jouent les entreprises dans l'amélioration des conditions de vie et de travail dans le monde, add'if est fier d'adhérer au Global Compact des Nations Unies et de promouvoir ses 10 principes directeurs.

Cette initiative des Nations Unies correspondant tout à fait à notre culture d'entreprise et aux valeurs soutenues par l'équipe dirigeante, l'ensemble des collaborateurs d'add'if aspire à perpétuer et développer les actions visant à sensibiliser et responsabiliser les sociétés de notre secteur d'activité.

C'est donc avec grand plaisir que nous adressons au bureau du Global Compact notre première "Communication sur le Progrès" 2011, reprenant les grandes lignes des initiatives menées à bien ou soutenues par add'if.

Vous renouvelant l'assurance de notre engagement, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses et dévouées.

Pascal MIGNERY  
Président





**GLOBAL COMPACT – COMMUNICATION ON PROGRESS**



## **INTRODUCTION**

add'if, société membre d'Adding Group, est dédiée à la Communication Sociale et plus généralement au Management de la Relation.

Son métier : valoriser les actions et les propositions faites dans l'entreprise, et notamment par sa Direction des Ressources Humaines.

En 2010, add'if a adhéré au Global Compact, car ses principes correspondent à la fois à la culture de l'entreprise mais aussi aux valeurs soutenues par l'ensemble des collaborateurs.

Au cours de l'année écoulée, nous avons mis en place un certain nombre d'actions en corrélation avec les 10 principes du Global Compact que nous vous détaillons ci-après :

### **RESPECT DES DROITS DE L'HOMME**

**Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence ; et à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.**

#### **ACTIONS**

add'if a mis en place un certain nombre d'actions en faveur du respect des droits de l'homme :

- Aucune discrimination à l'embauche : les collaborateurs sont traités sur un pied d'égalité quelque soit leur religion, sexe ou race. De la même manière, les recrutements sont réalisés dans le strict respect des droits de l'homme.
- L'ensemble des collaborateurs bénéficie d'une liberté d'expression : les réunions d'équipes mensuelles sont organisées afin de favoriser l'émergence de nouvelles idées et de promouvoir la libre discussion.

### **RESPECT DU DROIT DU TRAVAIL**

**Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ; l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ; l'abolition effective du travail des enfants ; et l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.**

#### **ACTIONS**

add'if a mis en place un certain nombre d'actions sociales en faveur de ses salariés :

- Entretiens annuels visant à identifier les éventuelles causes de stress au travail et prendre les mesures correctrices : jours off, formation, gestion de l'emploi du temps, travail en binôme
- Mise en place d'actions visant à procurer un environnement de travail serein et confortable : poste de travail ergonomique pour l'ensemble des salariés.

- Un effort tout particulier est fait sur la formation : add'if mise sur le développement des compétences de ses collaborateurs et consacre un budget significatif à la formation. En 2010, 100 % des effectifs ont reçu une formation.
- Insertion dans les contrats clients d'une clause visant à réaffirmer le respect du droit du travail : « *Outre la réglementation sociale locale qui lui est applicable, add'if s'engage à respecter les conventions de l'Organisation Internationale du Travail notamment en ce qui concerne l'âge minimum et le travail des enfants, la liberté syndicale, le droit d'organisation et de négociation collective, contre le travail forcé ou obligatoire, pour l'égalité de rémunération entre femmes et hommes, contre toute discrimination dans l'emploi, sur le temps de travail ainsi que sur le salaire minimum. add'if s'engage à appliquer sa politique sociale dans tous les pays où elle est présente et mettra tout en œuvre pour la faire appliquer par ses propres fournisseurs et sous-traitants.* » (extrait des contrats add'if)

Par ailleurs, add'if s'applique à respecter quotidiennement les principes d'abolition du travail des enfants et prend des mesures de lutte contre la discrimination :

- L'ensemble des collaborateurs ont plus de 22 ans
- Le comité de direction est composé à 50 % de femmes

## **RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

**Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ; à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.**

### **ACTIONS**

L'esprit d'add'if est une réalité fondée sur des valeurs vécues et partagées au quotidien avec nos salariés, nos clients et nos partenaires. L'une des quatre valeurs d'add'if est "éco-responsable" :

Ainsi, add'if adopte une action concrète en faveur de la protection de l'environnement : notre process de travail inscrit dans une démarche écologique ; nous utilisons principalement des matières premières respectueuses de l'environnement.

add'if s'engage au quotidien dans une politique de développement durable à savoir : recyclage et revalorisation de nos déchets, installation de machines ou d'éclairages plus économiques en énergie.

### **Gestion de l'énergie :**

- add'if est équipée en éclairage basse consommation (LED, ampoules ou néons basse consommation). Le chauffage et l'éclairage des locaux sont automatiquement coupés soirs et week-end.
- Pour notre site de production : mise en place d'une ventilation double flux, d'une pompe à chaleur réversible, équipements à faible puissance en mode veille (seule une régulation

reste en fonctionnement pour garder le réseau sous pression). Pour produire l'air comprimé nécessaire au fonctionnement de nos machines, add'if utilise des compresseurs à économie d'énergie (moteur type).

### **Gestion de l'eau :**

L'eau des compresseurs de nos machines de production est refroidie avant rejet.

### **Filière de récupération et recyclage**

add'if trie et recycle ses papiers (encrés et non encrés) et utilise le plus souvent tant pour ses travaux internes qu'externes des papiers de forêts gérées durablement.

Au cours de l'année 2010, son site de production a été labellisé Imprim'Vert.

Nous n'utilisons que des emballages éco-responsables (scotch kraft, cartons recyclés, palettes carton) et recyclons le matériel usagé.

Nous choisissons des fournisseurs respectant les préceptes déontologiques environnementaux : papetiers labellisés chaîne de contrôle PEFC et/ou FSC, fournitures de bureaux en papiers recyclés ou issus de forêts gérées durablement.

### **Gestion des rejets polluants – émission des gaz à effet de serre**

Nous utilisons une électricité verte et limitons nos rejets polluants dans l'atmosphère en équipant notre atelier d'un système de filtration pour toutes les vapeurs (solvants, produits d'entretien...)

### **Formation des collaborateurs aux réflexes d'éco-comportement**

Des actions de formation du personnel sont régulièrement menées afin de promouvoir un comportement éco-responsable et une gestion des matières certifiées.

Nous en informons également nos collaborateurs par le biais d'affichage, de notes d'information. Les nouveaux collaborateurs suivent une formation liée au respect de l'environnement.

## **LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

**Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.**

### **ACTIONS**

En matière de lutte contre la corruption, add'if a mis en place un certain nombre d'actions concrètes :

- En externe : une politique de choix de ses fournisseurs très stricte en fonction de critères de moralité, aussi bien dans leurs relations client que leur relations avec leurs propres fournisseurs (respect de la confidentialité, mesures concrètes de sécurité des données transmises)

- En interne : add'if a renforcé son contrôle interne grâce à des procédures liées à son cœur de métier. Par ailleurs, les grands principes suivants sont énoncés dans les contrats liant add'if à ses clients :
  - Respect de la confidentialité des informations transmises par les clients
  - Protection des données à caractère personnel
  - Exécution des prestations avec la plus grande diligence et une impartialité totale.

## COMPLEMENT D'INFORMATION

Il est par ailleurs important de souligner qu'un effort en terme de formation et de communication sur les 10 principes du Global Compact a été mise en place au sein d'add'if.

Chaque collaborateur est ainsi sensibilisé sur l'adhésion d'add'if au Global Compact grâce à une affiche qui a été spécifiquement apposée dans chaque bureau de la société et dont vous trouverez ci-après une copie :

The infographic features the add'if logo (Créateur de communication sociale) and the Global Compact logo (The Global Compact, Nous soutenons le Pacte Mondial). The text states: 'Depuis Avril 2010, add'if est adhérent au Global Compact de l'ONU et soutient ainsi les dix principes du pacte concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.'

Droits de l'homme	Droit du travail
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.</li> <li>• 2. Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'homme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective.</li> <li>• 4. Eliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.</li> <li>• 5. Abolir le travail des enfants.</li> <li>• 6. Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession.</li> </ul>
Environnement	Lutte contre la corruption
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.</li> <li>• 8. Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.</li> <li>• 9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.</li> </ul>

## MESURE DES RESULTATS

<b><u>ACTION MESUREE</u></b>	<b><u>INDICATEURS DE MESURE</u></b>
<b>Respect des droits de l'homme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Aucune discrimination à l'embauche</li> <li>■ Liberté d'expression : 1 réunion par mois visant à favoriser l'émergence de nouvelles idées et de promouvoir la libre discussion.</li> </ul>
<b>Respect du droit du travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 100 % des collaborateurs sont équipés de postes de travail ergonomique</li> <li>■ 100 % des collaborateurs bénéficient de 2 entretiens annuels visant à identifier les éventuelles causes de stress au travail et prendre les mesures correctrices</li> <li>■ En 2010, 100 % des effectifs ont reçu une formation</li> <li>■ Insertion dans les contrats d'une clause visant à réaffirmer le respect du droit du travail</li> <li>■ L'ensemble des collaborateurs ont plus de 22 ans</li> <li>■ Comité de direction composé à 50 % de femmes</li> </ul>
<b>Respect de l'environnement</b>  <u>Gestion de l'énergie et de l'eau :</u>  <u>Récupération, recyclage, gestion des rejets polluants :</u>  <u>Formation des collaborateurs aux réflexes d'éco-comportement</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 100 % des éclairages en basse consommation</li> <li>■ Chauffage /éclairage coupés lorsque les locaux sont vides</li> <li>■ Ventilation double flux, pompe à chaleur réversible, compresseurs à économie d'énergie : une économie d'énergie annuelle de 30 %</li> <li>■ 100 % de l'eau des compresseurs des machines refroidie avant rejet.</li> <li>■ 100 % des papiers sont triés et recyclés</li> <li>■ 100 % des emballages utilisés sont éco-responsables</li> <li>■ Utilisation à 70 % de papiers de forêts gérées durablement.</li> <li>■ Site de production labellisé Imprim'Vert</li> <li>■ 100 % des fournisseurs choisis respectent les règles environnementales en vigueur chez add'if</li> <li>■ 100 % des vapeurs (solvants, produits d'entretien...) sont recyclés via un système de filtration</li> <li>■ 100 % des collaborateurs sont formés afin d'adopter un comportement éco-responsable et une gestion des matières certifiées.</li> <li>■ 100 % des nouveaux entrants suivent systématiquement cette formation</li> <li>■ 100 % des collaborateurs sont formés et sensibilisés aux 10 principes du Global Compact</li> </ul>
<b>Lutte contre la corruption</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Politique de choix de ses fournisseurs très stricte en fonction de critères de moralité,</li> <li>■ Renforcement du contrôle interne</li> <li>■ Respect de la confidentialité et de la sécurité</li> </ul>

**PAYS : FRANCE**

**CONTACT:** Clémence PERRIN - + 33 (0)1 42 86 63 52

**SITE WEB:** [www.addif.com](http://www.addif.com)